

**Intervention pour la session du 22 octobre 2010
Rapport 325 - Logements pour les jeunes**

Hédia Manai-Bauchet

Monsieur le Président, Chers collègues,

La lecture du rapport, présenté à l'instant par Vincent Dulong et concernant l'accélération du programme de réhabilitation des logements étudiants, suscite trois réactions, dont je souhaite vous faire part :

- la première est la satisfaction de voir la réhabilitation de logements locatifs pour les étudiants amplifiée. En effet, en tant qu'élue écologiste, je vois ici l'opportunité de contribuer aux objectifs « 3x30 » que nous nous sommes fixés au sein de la majorité régionale pour ce mandat.

Rappelons-le, les 3x30, ce sont :

- 30% d'économies d'énergies dans nos consommations régionales ;
- 30% de réduction de nos Gaz à Effet de Serre ;
- 30% d'énergies renouvelables dans notre consommation finale d'énergie

Aussi, en améliorant les performances de ces logements, nous contribuerons à la réalisation de nos engagements.

- En améliorant les performances de leurs logements, nous agissons aussi sur l'augmentation directe du pouvoir d'achat des étudiants, puisque ces travaux permettront la diminution de leurs charges locatives. C'est donc également un moyen de lutte contre la précarité énergétique.
- Enfin, en Pays de Loire, 35% des étudiants sont boursiers (contre 29,6% moyenne nationale) ; parmi eux, 7% bénéficient d'un logement par le CROUS (contre 10% au niveau national). Le constat de la précarité au sein de cette population est réel et je ne peux que me satisfaire du fait que la Région réagisse en investissant massivement dans la réhabilitation et la construction d'hébergement de qualité pour les étudiants.

Nous savons tous que le cadre de vie est un déterminant à la réussite scolaire ; en offrant des logements décents en nombre suffisant à ces étudiants, je me réjouis de participer à la construction durable de leur avenir et de favoriser ainsi l'égalité des chances.

Je vous remercie.